

## **Compte rendu de la réunion du conseil syndical Du 28 février 2007**

Etaient présents : les conseillers, H. Dos Santos, D.Gastebois, F.Hermel, S.Hoflack, A.Lompech et Y.Morvan, et le syndic, I.Harlé.

Excusé : O.Warnery

**Election du bureau** : il est précisé que la fonction du Président du conseil syndical est d'être le représentant des conseillers vis-à-vis du syndic.

- A.Lompech, président élu à l'unanimité
- Y.Morvan et F.Hermel, secrétaires, élus à l'unanimité

Approbation provisoire des **règles de fonctionnement du conseil syndical**, en attendant la confirmation par l'AG :

Le projet est globalement accepté à l'unanimité, mais deux points restent à préciser avant la présentation à l'AG : les modalités de vote au sein du conseil en relation avec le nombre de conseillers présents ce jour là et les modalités d'élection du président, en cas de division au sein du conseil.

**Revue des chantiers terminés** ou en passe de l'être prochainement:

- L'appel de fond de janvier 2007 est clos, tous les chèques ont été reçus, merci à tous !
- B.Claviéras compte finir le compte rendu de l'AG du 14 février 2007 avant la fin février. De la date de réception de ce compte- rendu par les co-propriétaires dépend la date de la prochaine AG statutaire (au plus tôt, 2 mois après réception du compte-rendu).
- Une rencontre va être organisée entre A.Sidaner, responsable de l'immeuble jusqu'en 2007, et I.Harlé et A.Lompech, pour d'une part, la transmission du savoir-faire de la gestion propre de l'immeuble, et d'autre part, l'éventualité de la reprise des fonctions d'A.Sidaner par un autre co-propriétaire de l'immeuble.

**Revue des chantiers pour la prochaine AG** et mise en place des groupes de travail. A chaque réunion du conseil syndical l'ensemble des conseillers sera tenu au courant de l'avancée du travail effectué par les différents groupes.

1- Groupe de travail **Finances** (I.Harlé et A.Lompech):

- rendez-vous le 2 mars avec le comptable de la Société BECCA pour étudier les difficultés dues au passage de la comptabilité réalisée en 2005 par le syndic non professionnel à la comptabilité réalisée en 2006 par le comptable.
- A la suite de cette réunion une réflexion sur le budget 2007-2008 pourra commencer
- Suite des négociations entreprises avec la Lyonnaise des Eaux
- Etude d'un projet sur les plafonds des sommes à engager par le syndic et/ou le conseil syndical sans en avoir à référer au vote de l'AG

2- Groupe **communication** (Y.Morvan et H.Dos Santos)

- L'adresse du site Web actuel du Bois Persan ne pouvant plus être utilisée, création d'un nouveau site internet à l'adresse <http://leboispersan.free.fr>,

moyen d'information et de communication

- Recherche d'une charte graphique qui sera utilisée pour le site et les documents issus du conseil syndical
- Recherche d'une solution d'archivage

3- Groupe de travail **prochaine AG** (H. Dos Santos, I. Harlé, F. Hermel, O. Warnery :

- établissement du listing de vote
- mise au point d'une collecte des votes efficace et sure
- conditions pratiques (salle, micro, projection etc...)
- distribution des convocations par recommandé ou en main propre (environ 1000 euros d'économie) ?

4- Prospection des **Associations de syndicats non-professionnels** (F. Hermel, I. Harlé, ...), les critères de choix seront:

- l'étendue de la garantie responsabilité civile du syndic et des conseillers syndicaux
- l'aide fournie pour la refonte du règlement de co-propriété (à terminer avant la fin 2008)
- la disponibilité

5- **inventaire des biens** du syndicat (A.Lompech)

**Prochaine réunion  
mercredi 28 mars, 20h30**